



Association professionnelle des enquêteurs privés du Québec
CP 6, succursale Bureau-chef
La Prairie Québec) J5R 3Y1
Téléphone / Télécopieur : 514-259-8461
courriel : apepq@videotron.ca

Chers collègues,

Il me fait plaisir de vous donner des nouvelles de votre association. Je comprends que certains peuvent penser qu'il n'y a rien qui se passe, mais au contraire, pour votre représentant désigné au conseil d'administration du BSP, moi-même, en tant que vice-président, c'est une occupation mensuelle d'une demi-journée au moins et nous en serons à notre 59^{ième} réunion officielle du CA. Donc de ce fait je laisse aux autres membres du CA de l'APEPQ le soin de s'en occuper, d'ailleurs ils sont à préparer une activité à la fin février 2013, qui concordera avec notre réunion annuelle.

Voici l'état de situation de notre profession au Québec :

1. Nous sommes actuellement 121 agences d'investigations. Il n'y a pas si longtemps, le BSP avait émis 187 permis d'agences, mais depuis, 30 ont été révoqués et 36 non renouvelés;
2. Il y a 1696 agents détenant un permis d'investigation;
3. Nous sommes 20 agences membres de l'association, dite représentative de l'investigation. 20 sur 121, c'est à ce demander si on représente vraiment l'industrie! Vous comprendrez la demande qui suivra ce compte rendu;
4. En tant qu'association, nous sommes membres de la Canadian Association of Private Investigators (CAPI) qui est l'association canadienne regroupant les associations représentatives de chaque province et par laquelle on suit ce qui se passe au fédéral qui pourrait affecter notre industrie. Nous sommes aussi membre de la International Association of Security and Investigative Regulators (IASAR) pour laquelle le BSP est aussi membre, donc au fait de ce qui se passe ailleurs;
5. L'industrie de la sécurité a souffert en terme de réputation suite aux affaires de BCIA et Secur Action pour ne nommer que ceux-là, ce qui a amené les prêteurs à hésiter et demander plus pour soutenir financièrement les firmes dans le besoin et celles en mode d'acquisitions;
6. La loi qui a créé le BSP aura besoin d'ajustements au fil des ans et la réglementation, telle la formation, requiert aussi des nouveautés et ajustements. À titre d'exemples, la formation en matière d'investigation n'est pas encore au point, donc il est encore difficile aux nouveaux de trouver où se donne la formation de base et encore plus pour la formation avancée, tel le programme mis sur pied par St-Hyacinthe; une réglementation est attendue pour permettre au BSP de faire des recommandations au ministre pour reconnaître des programmes de formation; il n'y a aucune norme ou code de pratique pour les agences, seulement un règlement sur les normes pour les agents ce qui fait que plusieurs annoncent ou exécutent en matière d'enquêtes sans trop de «poignée» pour les inspecteurs du BSP;
7. En tant que votre représentant au BSP, j'aurai un rôle important à jouer pour faire les recommandations afin de pallier aux améliorations et aux lacunes énumérées à 6. Je suis

convaincu que certains de vous ont d'excellentes idées et pourraient contribuer à l'avancement de notre profession et à enlever ceux qui la ternisse, à vous de jouer!

Je vous demande de soutenir votre association et de recruter de nouveaux membres. Votre cotisation annuelle est un petit placement et non une dépense. Recruter tous une agence que vous connaissez qui n'est pas membre, on aura alors au moins 40 agences et l'APEPQ demeurera la plus représentative et sera maintenu comme membre du CA du BSP!

Louis Laframboise, CFE, CII